

**EAGR M208 - Stages en enseignement secondaire et
Analyse des pratiques
(7 crédits - 50h + 10h)**

Robert Dion, Sophie Pondeville et Régis Falque

Objectifs

- Observer, comprendre et analyser les pratiques des enseignants du secteur économie et les relations enseignants – élèves dans des écoles de l’enseignement secondaire
- Se confronter au métier d’enseignant en situation quasi réelle et comparer les acquis théoriques à la réalité du terrain :
 - en concevant des dispositifs d’enseignement variés et adaptés aux différents publics de l’enseignement général et qualifiant, en les testant en classe, en les évaluant et en les régulant
 - en planifiant, en gérant et en évaluant des situations d’apprentissage
 - en participant à des activités scolaires hors cours
- Porter un regard réflexif sur sa pratique

Organisation pratique

Les stages d’observation participante, d’enseignement et d’activités scolaires « hors cours » font partie intégrante de la formation des étudiants. Ils mettent progressivement les étudiants en situation de responsabilité d’enseignement (décret du 8 février 2001).

Vous serez amenés à réaliser 3 stages. Chaque stage doit idéalement comporter 4h d’observation, de 8 à 12h d’enseignement et de 2 à 4h d’activités scolaires hors cours. L’agenda des stages est le suivant :

1. Stage 1 : octobre – décembre
2. Stage 2 : janvier – mars
3. Stage 3 : à partir de la fin du 2^{ème} stage (après la remise du rapport de stage) et avant fin mai.

Un des trois stages doit être réalisé dans l’enseignement de transition (générale ou technique) et les deux autres dans l’enseignement qualifiant (technique et professionnel). Les trois stages doivent se dérouler dans au moins deux écoles différentes (dans un rayon de 30 km autour de Namur) et avec trois maîtres de stage différents.

Au total, les heures de stages se découpent de la façon suivante :

- observation : minimum 12 heures
- enseignement : minimum 30 heures
- activités scolaires hors cours : minimum 8 heures

	OBSERVATION	ENSEIGNEMENT	ACTIVITES HORS COURS
STAGE 1	4h	8 – 10h	2 – 4h
STAGE 2	4h	10 – 12h	2 – 4h
STAGE 3	4h	10 – 12h	2 – 4h
	min. 12h	min. 30h	min. 8h

Vous pouvez réaliser le 1^{er} stage dans votre classe si vous êtes actuellement enseignant dans le degré supérieur et vous donnez un cours pour lequel vous obtiendrez le titre requis après votre agrégation en sciences économiques ou en sciences de gestion. Les modalités précises seront expliquées lors de la séance de présentation du stage.

Les 10 heures d'analyse des pratiques se découpent de la façon suivante :

- Séance 1 : présentation des attentes des stages (lors du 1^{er} cours de Didactique 1)
- Séance 2 : retour et analyse des expériences du stage 1 (décembre)
- Séance 3 : retour et analyse des expériences du stage 2 (mars)

Evaluation

Le premier stage fait l'objet d'une évaluation formative (feedback approfondi du maître de stage et d'un superviseur académique de stage). Les deux autres stages font l'objet d'une évaluation certificative.

C'est la responsable académique qui détermine la note finale de l'étudiant. Elle l'établit sur la base de plusieurs éléments : l'évaluation des maîtres de stage, les rapports de stage réalisés par l'étudiant, l'évaluation des superviseurs académiques en observation de leçons.

Une présentation complète des activités de stage aura lieu le **samedi 16 septembre à 10h30**. Lors de cette séance, le carnet de stages sera commenté oralement et les documents administratifs nécessaires pour prendre contact avec les établissements scolaires seront distribués.

Contact

Sophie Pondeville
 Faculté des Sciences économiques sociales et de gestion (Bureau 504)
 Tél : 081/72-48-46
 sophie.pondeville@unamur.be